

**Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Coopérative de services de santé de St-Barthélemy, tenue le mardi 21 novembre 2017 à 19 h** à la salle municipale, 1980, rue Bonin, St-Barthélemy.

**Mot de bienvenue**

Madame Pauline Dauphin, présidente, agit comme présidente de l'assemblée. Elle souhaite la bienvenue à tous les participants.

**Ouverture de l'assemblée générale**

La présidente de l'assemblée déclare l'ouverture de l'assemblée à 19 h 15. Il y a 16 personnes présentes à l'assemblée.

**Lecture de l'avis de convocation**

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture de l'avis de convocation paru dans le Coup d'œil Municipal de Saint-Barthélemy, novembre 2017. Des avis de convocation ont été placés dans les caisses populaires, les pharmacies et certains commerces de la région.

**17.11.01 Lecture du projet de l'ordre du jour**

La présidente de l'assemblée fait la lecture du projet d'ordre du jour, il est proposé par monsieur Réjean Sylvestre, secondé de monsieur Gaétan Martel et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**17.11.02 Rapport du vérificateur pour l'exercice financier se terminant le 31 août 2017**

Il est proposé par monsieur Claude Jean, secondé de monsieur Denis Brizard et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport financier annuel se terminant le 31 août 2017 tel que présenté par madame Mélanie Livernoche, vérificatrice comptable de la firme Stéphane Bérard, CPA Inc. Adopté à l'unanimité.

**Période de questions :**

Aucune question.

**17.11.03 Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle tenue le 15 novembre 2016**

La présidente de l'assemblée, madame Pauline Dauphin, fait lecture du procès-verbal, il est proposé par monsieur Gerald Boisvert et secondé par monsieur Gaétan Martel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 novembre 2016 novembre tel que lu.

**Bilan des activités du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017**

Madame Pauline Dauphin donne le bilan des activités du 1<sup>er</sup> septembre 2016 au 31 août 2017 effectuées par le conseil d'administration de la Coopérative de services de santé de St-Barthélemy.

**17.11.04 Nomination d'un vérificateur**

Il est proposé par monsieur Michel Baudet, secondé de monsieur Serge Paulin et résolu à l'unanimité de nommer la firme Stéphane Bérard CPA Inc. pour faire la

vérification comptable des états financiers de la Coopérative de services de santé de Saint-Barthélemy pour la prochaine année.

#### **Période de questions**

Aucune question.

**Mme Dauphin explique aux gens de l'assemblée que nous avons reçu le 31 octobre 2017, de la Caisse Populaire de d'Autray une lettre renonçant à son siège de représentant au sein de la Coopérative.**

**M. Claude Jean est le représentant désigné par la municipalité pour combler le poste réservé à cette dernière.**

#### **Nomination d'un président et secrétaire d'élection**

La présidente d'assemblée, madame Pauline Dauphin, invite les membres de l'assemblée à choisir un président et un secrétaire d'élection.

#### **17.11.05 Nomination d'un président d'élection et secrétaire d'élection**

Il est proposé par monsieur Gérald Boisvert et secondé de monsieur Claude Jean de nommer madame Pauline Dauphin comme présidente d'élection et madame Johanne Caron comme secrétaire d'élection.

**Mme Pauline Dauphin mentionne qu'il y a 4 postes à combler.**

#### **17.11.06 Mises en candidature :**

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, demande aux membres de l'assemblée les mises en candidature pour combler les postes.

Nom proposé : **monsieur Réjean Sylvestre**

Proposé : monsieur Denis Brizard

Secondé : monsieur Serge Paulin

Acceptation : monsieur Sylvestre accepte le poste.

Nom proposé : **monsieur Denis Brizard**

Proposé : monsieur Robert Croisetière

Secondé : monsieur Gérald Boisvert

Acceptation : monsieur Brizard accepte le poste.

Nom proposé : **monsieur Gaétan Martel**

Proposé : madame Gertrude Boisvert

Secondé : monsieur Michel Baudet

Acceptation : monsieur Martel refuse le poste.

Nom proposé : **monsieur Robert Croisetière**

Proposé : monsieur Gaétan Martel

Secondé : monsieur Réjean Sylvestre

Acceptation : monsieur Croisetière accepte le poste.

Nom proposé : **monsieur Serge Paulin**  
Proposé : monsieur Denis Brizard  
Secondé : monsieur Gaétan Martel  
Acceptation : monsieur Paulin accepte le poste.

**Nomination de deux scrutateurs :**

N'ayant pas deux nominations sur un même poste, ce point de l'ordre du jour est non applicable.

**Élection des membres du conseil d'administration**

La présidente d'élection, madame Pauline Dauphin, déclare messieurs Réjean Sylvestre, Denis Brizard, Robert Croisetière, Serge Paulin membres du conseil d'administration.

Nous remercions monsieur Claude Jean d'avoir accepté le poste de représentant pour la municipalité de Saint-Barthélemy.

Tous les nouveaux membres du Conseil d'administration s'engagent à signer l'engagement solennel.

On demande à messieurs Claude Jean et Serge Paulin de faire la lecture de l'engagement solennel.

Mme Dauphin remercie M.Gaétan Martel pour sa participation au sein de la Coopérative de services de santé

**Questions diverses :**

➤ **Télécommunication :**

Il est suggéré d'envoyer un communiqué par internet annonçant l'assemblée générale et autres informations importantes.

➤ **Wifi :**

Nous avons eu une suggestion d'installer le Wifi dans la salle d'attente de la Coop ... à suivre.

**17.11.07 Levée de l'assemblée :**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Gaétan Martel, secondé de monsieur Claude Jean, que l'assemblée soit levée.

Il est 20 h 10.

---

Pauline Dauphin, présidente d'assemblée

---

Johanne Caron, secrétaire